NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/112
14 février 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 10 FÉVRIER 2000, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité, adoptée le 17 décembre 1999. Au paragraphe 14 de cette résolution, le Conseil de sécurité priait le Secrétaire général de nommer un coordonnateur de haut niveau pour suivre la façon dont l'Iraq s'acquitte de ses obligations touchant le rapatriement ou le retour de tous les nationaux du Koweït et d'États tiers, ou de leurs dépouilles mortelles, ainsi que la restitution de tous les biens koweïtiens, y compris les archives, saisis par l'Iraq.

Après avoir tenu des consultations avec les parties concernées, j'ai nommé à ce poste, au rang de Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Yuli M. Vorontsov (Fédération de Russie). Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

00-29751 (F) 140200 140200